

Même climat, même combat

QU'ELLE ÉTAIT belle la manifestation des fonctionnaires rassemblés samedi dernier à Berne! Qu'elle était chaleureuse l'ambiance dans les rangs serrés des cortèges convergeant vers la Place fédérale! Qu'ils étaient sérieux les visages de celles et de ceux – la grande majorité – qui pouvaient entendre et voulaient écouter les discours prononcés en toutes langues officielles!

Car le sérieux était de mise. Dans les formes: ponctualité partout et même avance sur l'horaire pour le grand rassemblement entre banques et Palais; défilés ordonnés, tranquilles, quasiment silencieux; casquettes, drapeaux et calicots identificateurs (les fédérations éprouvaient-elles le besoin de se compter à la veille de l'implosion de l'USS?). Tous faisaient assaut de sérieux, dans la plus belle tradition de l'État bien tempéré.

Le fond aussi avait de quoi rendre les manifestants sérieux, graves même; nombre d'entre eux ont lucidement situé le double enjeu, inégalement apparent. Au premier plan bien sûr: la défense des services publics, à la fois comme employeurs et comme prestataires de services aux usagers et chers administrés. Or la lutte corporatiste, même enrobée d'un consumérisme repensé dans l'optique client chère au Nouveau management public, ne motive que les travailleurs directement intéressés. Les autres – salariés du privé, paysans et indépendants – ne manquent pas de relever les avantages relatifs toujours liés à la fonction publique, par le sort de laquelle ils ne sentent pas interpellés.

Mais derrière cet enjeu primordial s'en profile un autre, décisif pour l'avenir de la Suisse sociale: c'est l'organisation du travail, rémunéré ou non, à l'échelle de l'économie et de toute la société. Cela exigera pas mal d'imagination et d'astuce, pour la conception de systèmes et modèles bien sûr, mais aussi au stade de la mise en œuvre. A ce vaste projet de répartition équitable d'un volume de travail en diminution à long terme, les parte-

naires sociaux, avec l'aide de «la Science», doivent s'attacher d'urgence. Question de survie pour beaucoup d'entreprises, pour la majorité des salariés, pour tous les syndicats.

Or, que voit-on, provisoirement espérons-le? Un gros déficit de réflexion chez les patrons, qui n'hésitent pas tous à recourir aux recettes les plus sottement linéaires; dans le mouvement syndical, tout occupé à sa propre restructuration, et dans le monde politique, où comme ailleurs on râle puis on plie.

Dans ces conditions peu prometteuses, la manifestation des fonctionnaires était bien celle de tous les salariés suisses, de ceux qui se sentent impuissants devant les machines à broyer le travail humain: programmes d'économies, augmentation de la productivité, restructurations à grande échelle, rémunération prioritaire du capital, globalisation des marchés, etc.

Pour faire apparaître combien les salariés du secteur public et du privé ont partie liée dans la crise actuelle, on peut se référer au cas des CFF, tout à fait exemplaire. Il y a quatre mois, la direction générale envisageait une diminution linéaire des salaires de 4%, réduite à 2% par le conseil

d'administration, puis à 1,5% par le Conseil fédéral, puis réduite à néant par les mêmes, à l'instigation de quelques responsables lucides et de juristes soucieux d'équité. Reste la «nécessité» d'économiser 50 millions sur le dos des cheminots.

Reste aussi que le signal donné par la direction – socialiste – des CFF n'aura pas passé inaperçu. Quand les patrons du secteur public se permettent de tels écarts et négligent les formes usuelles de négociation avec les représentants de leur personnel, les patrons de l'économie privée se sentent autorisés à prendre les mesures de rationalisation les plus cruelles, éventuellement sans discussions préalables avec leurs partenaires sociaux.

Et voilà comment toute une culture sociale disparaît, faisant place au plus détestable climat et engendrant les plus dangereux combats. YJ

*La manifestation
des fonctionnaires
était bien celle de tous
les salariés suisses*

Quand compétitivité rime avec solidarité

La globalisation de l'économie et la concurrence internationale détruisent les emplois dans les pays à haut niveau salarial. Pour combattre le chômage, il faut donc réduire le coût du travail. Les faits démentent ce discours apparemment de bon sens, rétorque le sociologue allemand Karl Otto Hondrich.

LE DISCOURS DOMINANT sur la situation de nos sociétés et leur devenir fait la part belle à la logique économique et à ses implacables contraintes. Si le chômage persiste et se développe dans les pays industriels, c'est à cause de l'effort de rationalisation imposé par la concurrence et de l'attrait exercé sur nos entreprises par les pays à bas salaires.

C'est oublier qu'au cours des dernières décennies l'économie capitaliste a créé des milliards d'emplois nouveaux, non seulement dans le tiers-monde et aux Etats-Unis mais également en Europe. C'est oublier aussi que les pays à bas salaires connaissent les taux de chômage les plus élevés. Le travail, bien loin d'être une valeur en perte de vitesse, attire au contraire de plus en plus de monde: un emploi intéressant et bien rémunéré reste le souhait de l'immense majorité. Voilà très probablement l'explication du paradoxe qui voit le chômage progresser alors même que le nombre d'emplois continue de croître.

Inutile de chercher des coupables faciles. Ni des salaires élevés, ni des charges sociales trop lourdes, ni la concurrence du tiers-monde ne sont responsables de nos problèmes. Au cœur de ce paradoxe, il y a la concurrence, ce moteur de l'économie capitaliste, source d'innovations et de progrès, mais dont nous ne savons pas gérer les conséquences néfastes.

Il y a déjà près d'un siècle, le sociologue Georg Simmel décrivait de manière saisissante la «prodigieuse force de synthèse» de la concurrence qui tout à la fois stimule la créativité et dévalue le produit de cette créativité. En effet, l'effort incessant d'innovation et d'adaptation rend obsolètes les résultats acquis; les connaissances nouvelles chassent le savoir ancien; l'efficacité d'aujourd'hui dévalorise l'efficacité d'hier et sera dévalorisée par l'efficacité de demain.

Pacte social à trouver

En revendiquant des améliorations salariales et de meilleures prestations sociales, les syndicats sont le véritable moteur de la modernisation de l'économie qu'ils obligent constamment à la rationalisation pour rester compéti-

tive. Alors que les entrepreneurs qui exigent la baisse des salaires et des charges sociales, la libéralisation du droit du travail et qui rêvent de syndicats faibles créent toutes les conditions d'une économie faible, sans dynamisme, donc condamnée à terme. En effet, qu'est-ce qui fait la force de l'économie allemande – la réponse est aussi valable pour la Suisse? Des salariés qualifiés, donc bien payés, motivés et attachés à leur entreprise; des relations sociales contractualisées. On rétorquera que les Etats-Unis intègrent plus facilement un plus grand nombre de personnes au marché du travail. Mais à quel prix? Des qualifications très faibles, aucune identification à l'entreprise, l'option du gain rapide et non celle d'une productivité à long terme, des inégalités salariales criantes et des tensions sociales alarmantes. D'ailleurs les secteurs dynamiques de l'économie américaine sont ceux qui paient de hauts salaires.

La volonté politique de répartir les richesses

Le dynamisme d'une économie est donc étroitement lié à la qualité des conditions sociales qu'elle offre une société. Et à l'inverse, seule une économie dynamique permet de financer les prestations sociales indispensables à la cohésion d'une société. Celles et ceux qui, pour des raisons d'âge ou de maladie sont dépassés par l'évolution technique ont contribué à l'amélioration de la productivité. Sans cet immense effort collectif, les succès d'aujourd'hui ne seraient pas possibles. Cette participation collective à la production de richesses fonde l'exigence de solidarité: la société doit accepter et intégrer les victimes de la concurrence. Le problème majeur auquel sont confrontées aujourd'hui les sociétés industrielles ne réside pas dans la concurrence des pays émergents ou dans le coût prétendument exagéré du travail. Mais bien dans la répartition de la richesse à laquelle aucune contrainte économique ne fait obstacle. C'est la volonté politique qui fait cruellement défaut. *jd*

Source: Karl Otto Hondrich, «Ohnmächtig? Keineswegs», *Die Weltwoche*, 10 octobre 1996

Pas d'élection miracle, ni de potion magique

Pour les Vaudois, c'est reparti pour un tour. Mais les conditions ne sont plus celles du printemps. La majorité du Conseil d'Etat a déjà basculé. Faut-il plus encore? Les problèmes réels ne sont pas qu'électoraux.

LA DÉMISSION POUR raisons de santé du conseiller d'Etat radical Jacques Martin risque de distraire les partis de l'essentiel. La succession agite déjà le cosmos politique. A commencé le défilé des candidats à la candidature sur le proscenium médiatique. C'est naturel pour le camp du conseiller sortant. En face, à gauche, sont posés des préalables stratégiques par ceux qui voudraient disputer ce siège radical et qui tiennent surtout à faire savoir qu'ils seront incontournables, sinon pour cette élection complémentaire, du moins pour l'élection générale dans moins de deux ans.

L'élargissement inutile

L'essentiel à court terme, c'est quoi: la réforme scolaire et celle de la formation. Le peuple tranchera le 1er décembre. Au-delà bien sûr, l'assainissement des finances cantonales est prioritaire, car il conditionne le reste qui est, pour le dire en un mot, la qualité de la vie dans ce canton. Chacun connaît les conditions de l'exercice; il faut des recettes, il faut des économies. Or, et les unes et les autres exigent un long travail d'information et d'adhésion. Un exemple simple: le quotient familial. Si l'idée de soutenir la famille n'est pas contestée, le système mis en place sous le nom de quotient familial avantage outrageusement les milieux les plus favorisés, alors même que le coût d'un enfant pris en considération devrait être le même pour tous. On ne réformera pas le quotient familial sans explication et adhésion du Grand Conseil et du peuple. De même la réforme de l'administration ne se fera pas sans large négociation, avec les représentants du personnel, puis du monde politique. Même constat pour la planification hospitalière. La gauche dispose d'une majorité au Conseil d'Etat; sa marge de manœuvre est étroite, mais nullement négligeable. Elargir encore cette majorité ajouterait peu: la responsabilité directe de nouveaux secteurs administratifs, mais pas de rapport de forces différent au

Conseil d'Etat, où le 4-3 est suffisant pour les votes de caractère politique tranché; mais ils ne le sont pas tous selon cette arithmétique (6-1; 5-2).

Le strapontin

Le parti socialiste n'a jamais accepté, depuis les années 50, d'être réduit à une représentation-strapontin, même si la contestation libérale fut vive. Le peuple, par des votes clairs, ne l'a jamais admis; et les radicaux, certes dans leur intérêt de parti-pivot, s'y sont refusés. Il est évident que le parti radical lui non plus n'acceptera pas le rôle-strapontin qui réduirait notamment la légitimité du conseiller Favre pour

conduire le redressement des finances.

Le président du parti radical déclarait à la radio romande qu'il était prêt à négocier: négocié quoi? Ce qui devrait d'abord être négocié, c'est un état d'esprit face aux difficultés du canton. Malgré les divergences, un dénominateur commun est possible, même si les extrêmes, notamment les libéraux, veulent s'en exclure.

Tout le monde déclare vouloir assainir les finances d'ici l'an 2000. Comment, si l'on prend la chose au sérieux? Et elle doit l'être. L'élection complémentaire ne peut pas être le prétexte à faire croire qu'il y a, aux difficultés de l'heure, des solutions miraculeuses.

ag

PIB ET PNB

Récession et inégalité en 1995, lues dans les comptes nationaux

L'ANNÉE 1995, APRÈS l'espoir de l'embellie de 1994, a été la confirmation de la gravité de la récession suisse, en chiffres absolus, mais plus encore en comparaison internationale: croissance, en termes réels, du PIB des pays de l'OCDE +1,9%, «croissance» suisse +0,1%. En revanche, si l'on se réfère au PNB, la croissance serait satisfaisante et dans les normes internationales: +1,8%.

La différence entre ces deux évaluations (produit intérieur et produit national) tient à la prise en compte dans le produit national du revenu du travail et de la propriété reçue de l'étranger ou versé à l'étranger. Sommairement pour la Suisse: le revenu de l'immense fortune investie à l'étranger, moins le revenu de la modeste fortune étrangère investie en Suisse, moins surtout l'épargne des travailleurs étrangers transférée dans leur pays d'origine. Ce solde pour la Suisse est extraordinaire-

ment positif: nous recevons trente milliards, nous en retournons quinze.

D'une année à l'autre, le rendement de la fortune s'est maintenu, malgré la conversion en francs suisses élevés. En revanche, le revenu versé à l'étranger a fortement régressé, la réduction drastique du nombre des saisonniers l'expliquant en partie.

Il y a la Suisse qui travaille, moins, et la Suisse qui jouit de sa fortune toujours d'un haut rendement. L'écart entre les deux, que mesure l'écart entre la croissance du PIB et du PNB, s'accroît. Un des signes, parmi d'autres, de l'inégalité grandissante.

On objectera que ce rapatriement profite à l'économie dans son ensemble. Partiellement, c'est vrai. Encore faudrait-il en connaître la distribution forcément ultra-sélective ou son enregistrement dans la plus-value d'actions et de titres, plus-value non imposable.

ag

Une constellation complexe e

Conçu plus spécialement (mais pas seulement) pour enrayer l'exclusion sociale et professionnelle qui frappe les chômeurs de longue durée, le revenu minimum contractualisé est une forme développée d'aide sociale: à l'aide financière traditionnelle viennent s'ajouter des prestations non financières; le tout est sanctionné par un contrat marquant les efforts réciproques de la société et de l'individu pour parvenir à une (ré)insertion.

AU CENTRE DE l'attention générale, il y a le chômeur «en fin de droits» (et aussi, dans certains régimes cantonaux, celui n'ayant pas accès à l'assurance-chômage, voir DP 1274). C'est en grande partie l'arrivée de cette population nouvelle, qui n'est pas inapte au travail, qui a motivé la création de régimes spécifiques se différenciant ou remplaçant l'aide sociale traditionnelle. A terme, ces systèmes devraient donc contribuer à revaloriser ce que l'on appelle encore parfois l'assistance publique, avec toute la connotation négative que cette expression peut impliquer. L'existence d'un contrat, signe tangible d'un partenariat et d'engagements réciproques, devrait petit à petit transformer «l'assisté» en partenaire. Un troisième acteur peut encore intervenir: l'organisme au sein duquel le bénéficiaire va collaborer, marquant ainsi sa participation sociale et sa volonté d'insertion.

RMR: un régime transitoire vers l'insertion?

Cette description n'a pas de caractère universel. Le RMI français se reconnaît lui-même un fort déficit de contractualisation: dans certains départements, moins de la moitié des bénéficiaires effectuent une contre-prestation, soit en raison de problèmes socio-sanitaires,

soit faute d'adéquation des mesures offertes, soit encore faute de mesures. Et l'objet du contrat n'est pas forcément une activité au service d'une institution, ce peut être une formation ou la poursuite de démarches en cours, comme celles devant mener un toxicomane à retrouver progressivement une autonomie de comportement. Dans ce contexte, la notion de contre-prestation n'est plus adéquate: l'engagement du bénéficiaire ne consiste pas à effectuer une démarche utile à la société en échange d'une aide financière; l'engagement est centré sur les besoins de la personne elle-même, hors de toute notion d'utilité collective. La loi vaudoise est celle qui établit le plus clairement le contrat comme élément constitutif du Revenu minimum de réinsertion (RMR), avec une notion qui ne se réfère pas tant au contrat de travail qu'au contrat pédagogique ou thérapeutique, celui-ci pouvant être centré sur un projet de vie.

Le revenu minimum contractualisé est censé être une transition vers le retour à l'autonomie financière, qui peut être retrouvée aussi bien grâce à un nouvel emploi que par le transfert sur un autre régime plus durable, comme l'assurance-invalidité. Avec sa limitation à deux ans, imposée par le Grand Conseil contre l'avis du Conseil d'Etat, le RMR vaudois est fortement marqué du sceau du transitoire. C'était aussi

Bénévolat et occupation temporaire

LE MILIEU BÉNÉVOLE et associatif, les secteurs public et parapublic, sont la cible de bien des sollicitations. Ils peuvent bénéficier d'une main-d'œuvre gratuite toujours plus abondante, ce qui ne va pas sans poser des problèmes. Avec les bénévoles, que la présence de permanents «gratuits» risque de démotiver, et avec les permanents salariés qui vivent parfois mal la cohabitation avec des employés au statut différent, effectuant pourtant un travail proche du leur.

Ces organismes ont le «choix» entre les personnes effectuant un service civil, un travail d'intérêt général (TIG,

substitution à la prison pour les peines jusqu'à trois mois), les chômeurs durant la période LACI et les bénéficiaires d'un revenu minimum contractualisé.

Outre les différences de durée d'engagement (court pour le TIG, plus long et de période déterminée pour le service civil, pouvant être interrompu du jour au lendemain pour les chômeurs...), ces régimes se différencient aussi par les coûts pour les organismes: ceux qui engagent des chômeurs LACI n'ont à verser aucun salaire et sont même dédommagés pour leurs frais administratifs, un avantage que ne connaissent pas les autres régimes... fb

encore à explorer

l'intention du législateur français, avec le succès limité que l'on sait. Mais comment justifier d'un régime transitoire quand le nombre d'emplois disponibles ne suffit pas à satisfaire la demande de ceux qui voudraient travailler?

La pression mise pour écourter la période de RMR – comme celle qui pèse sur les chômeurs pour qu'ils ne «profitent» pas trop longtemps de l'assurance-chômage – aura probablement davantage pour effet de favoriser la rotation des dossiers que de diminuer la quantité d'aide distribuée.

Encadrement social

Genève est le canton qui tient le plus à distinguer son système (le RMCAS) de l'aide sociale traditionnelle: il dispose d'un service distinct avec des assistants sociaux «spécialisés». Mais c'est aussi le seul canton qui limite

l'accès aux seuls chômeurs en fin de droits. Le rôle des assistants sociaux est évidemment crucial: par manque de temps, ils sont souvent contraints de limiter leurs prestations au seul contrôle des conditions d'octroi d'une aide. La signature d'un contrat nécessite bien évidemment un autre type de relation – et davantage de temps. Une comparaison avec les moyens dont disposent les Offices régionaux de placement (ORP), qui traitent avec la même clientèle mais à des moments différents, ne manque pas d'intérêt. Mis en place de manière très professionnelle et avec des moyens financiers importants, les ORP offrent un encadrement comparable à l'encadrement social (75 à 150 dossiers par personne). Par contre la logistique et les moyens financiers disponibles pour organiser des formations, cours de perfectionnement, stages, etc. est sans commune mesure avec ce dont les services so-

ciaux disposent pour prendre le relais une fois passé le délai-cadre de l'assurance-chômage.

Un important travail est pourtant nécessaire pour que le contrat ait un sens: il s'agira de travailler main dans la main avec le milieu associatif pour mettre sur pied des aides à l'insertion, qu'elle soit sociale ou professionnelle, pour donner au contrat un véritable contenu. Avec toute la question de la limite des activités pouvant être effectuées par les bénéficiaires d'un revenu minimum contractualisé: celles-ci ne doivent concurrencer ni les mesures mises sur pied pour les chômeurs LACI (les cantons sont en effet pénalisés s'ils ne satisfont pas au quota de mesures qui leur sont imposées par la Confédération), ni le marché du travail, ni le bénévolat.

On le voit, la marge de manœuvre des services sociaux est étroite dans ce domaine.

fb/pi

A LA RECHERCHE DU TRAVAIL PERDU (3)

Des horaires flexibles et des horaires réduits

La flexibilité, le partage du temps de travail peuvent être des outils pour remédier à

la crise, à condition que les partenaires sociaux assurent une couverture sociale.

LE CANTON DE Bâle-Ville et quatre des principaux employeurs de la région (SBS, Novartis, Coop et La Bâloise Assurances) viennent d'annoncer leur intention d'expérimenter de nouveaux horaires de travail. Leur objectif: pour un coût constant, répartir le travail entre un plus grand nombre de salariés. Les partenaires s'engagent à échanger des informations et à soumettre leurs expériences à l'analyse du professeur Eberhard Ulich, le spécialiste incontesté de la psychologie du travail à l'Ecole polytechnique de Zurich.

Le choc et l'innovation

Ce n'est pas un hasard si cette initiative est née dans la région bâloise, une région fortement touchée par des fusions (chimie) et des restructurations (banques). Le choc provoqué par la

disparition de milliers d'emplois n'est probablement pas étranger à cette soudaine conversion. En effet, pour répondre aux exigences de la concurrence, les employeurs ont plutôt misé jusqu'à présent sur une durée élevée du travail, utilisée de manière flexible en fonction des fluctuations imposées à la production par la demande. Selon une récente enquête de McKinsey, les horaires individualisés n'ont pas encore la cote auprès des employeurs helvétiques. Alors que près du tiers des salariés semble intéressé par un travail à temps partiel et accepterait donc une baisse de revenu, les employeurs tolèrent plus qu'ils ne soutiennent des horaires individualisés. Le choix d'un travail à temps partiel est encore trop souvent considéré comme un manque d'identification à l'entreprise et d'ambition qui pourraient influencer négati-

tivement la prestation des collaborateurs. Dans ces conditions, crise économique aidant, il n'est guère étonnant que les salariés, même s'ils en rêvent, ne revendiquent pas très bruyamment une réduction de leur poste de travail.

Dans le cadre de ces expériences, les organisations syndicales seront particulièrement attentives aux dérives possibles: la flexibilité ne doit pas être à sens unique et ne pas conduire à un travail à la demande où le salarié est toujours prêt à répondre à l'appel du patron, ou aboutir à une couverture sociale plus défavorable que celle des salariés à plein temps.

jd

Sous la rubrique «A la recherche du travail perdu» ont déjà paru:
Augmenter la productivité des ressources pour sauver l'emploi (DP 1256)
Ni la peste ni le choléra (DP 1261)

Pour un nouveau contrat

Par Jean-Philippe Leresche, chargé de cours à l'Institut de Recherche sur l'Environnement construit (IREC)

Pour évoquer l'avenir des Hautes Ecoles et de leurs missions, il faut partir du constat actuel de crise d'identité, de confiance et de légitimité de ces hautes Ecoles. Non seulement ces dernières s'interrogent sur leur rôle et leur place dans la société mais la société elle-même s'interroge sur leur place en son sein.

LES HAUTES ECOLES ne sont pas seules à douter d'elles-mêmes, la société, agitée par ses propres débats, contraintes, conflits et intérêts, les soumet également à une série de pressions, à la fois financières, sociales et professionnelles. Elle attend désormais de ces institutions des performances ou des prouesses non seulement technologiques ou intellectuelles mais surtout gestionnaires, tant au niveau administratif que financier.

Il n'a échappé à personne que de partout monte en Suisse une contestation des modes de fonctionnement des Hautes Ecoles, que l'on évoque à la fois les procédures d'accès, les procédures de nomination des enseignants, leur financement, leurs missions et, enfin, leur organisation.

La question du coût

Derrière l'ensemble de ces enjeux se cache au demeurant un immense débat centré sur l'utilité sociale des Hautes Ecoles, c'est-à-dire en fait sur leurs coûts, sur leurs bénéficiaires et leur territoire de référence. Bien que légitime, poser la question du coût des Hautes Ecoles revient en effet non seulement à s'interroger sur ce qu'elles rapportent financièrement et socialement à la collectivité, à qui et pour qui, mais aussi sur ceux qui doivent en être les destinataires privilégiés, sur quel(s) territoire(s) et selon quelles modalités. Ce faisant, on pose encore plus fondamentalement la question de l'égalité – ou plutôt de l'inégalité

– sociale et spatiale d'accès aux Hautes Ecoles et donc de toutes les discriminations contenues dans la question apparemment «neutre» du coût.

Dans ce contexte global de crise, chacun des corps de la «communauté universitaire» est ainsi interpellé: les étudiants dans une nouvelle configuration d'effectifs accrus à l'interne et de débouchés professionnels plus réduits à l'externe; le corps professoral à la fois sur ses compétences sociales et sur l'exercice et les représentations de sa profession dont la position relative dans la société tend à se banaliser; le personnel administratif et technique dont l'emploi se précarise toujours davantage.

Un nouveau modèle

Au-delà du constat de crise, nous voyons apparaître à l'horizon de cette fin de siècle un nouveau modèle académique. Fondé sur des logiques multi-territoriales, multi-institutionnelles et multi-sectorielles, ce nouveau modèle se substitue progressivement à l'ancien, qualifié de simple, reposant sur des logiques essentiellement professionnelles et territoriales. Complexe, le nouveau modèle ne saurait assurément être rattaché à une mais à trois figures des Hautes Ecoles qui émergent et se combinent:

La *Haute Ecole entrepreneur* s'inscrit dans un courant de pensée et d'action inspiré de la logique économique: efficacité, performance et rentabilité. Ses missions d'abord: valoriser une fonction de professionnalisation, entendue comme l'adéquation aux débouchés et comme l'affirmation d'une expertise localisée, vendable et négociable. Sa structure ensuite: sa mécanique organisationnelle revue à l'aune de modèles manageriaux et de logiques gestionnaires.

La *Haute Ecole citoyenne* évoque une configuration composite d'universités à la fois humaniste et traditionnelle et d'université moderne, poursuivant des fins novatrices, construite sur une idée de responsabilité, d'ouverture vers la Cité et de visibilité accrue: qu'elle garantisse l'universalité des savoirs, qu'elle assume

sa propre gestion, qu'elle s'insère dans les débats de société ou qu'elle fournisse régulièrement services et prestations.

La *Haute Ecole multi-territoriale* intègre les différents changements d'échelle et interdépendances qui organisent aujourd'hui de nouveaux espaces et réseaux de décision et d'échanges. Elle redéfinit tout particulièrement la notion d'autonomie universitaire dans son rapport au politique et au territoire, à travers des connexions multiples, supra-cantoniales, nationales et internationales. Elle privilégie aussi le recours et l'usage intensif des nouveaux outils de communication à distance.

Ce qui est en jeu derrière la lutte actuelle entre ces trois figures c'est la notion d'autonomie universitaire; une autonomie qu'il conviendra de repenser en face de la multiplication des tutelles de toutes natures, le poids des exigences du marché, l'augmentation concentrique du nombre des acteurs et partenaires en attente de prestations et de ressources sans cesse plus individualisées.

Un projet de réconciliation

Pour refonder cette autonomie, le nouveau contrat universitaire devrait réconcilier les différentes rationalités qui travaillent les Hautes Ecoles suisses et non pas laisser l'une d'entre elles (par exemple le marché) dominer les autres. Aux logiques hiérarchiques, uniformisatrices et centralisatrices, il doit substituer un projet ouvert, reposant sur les complémentarités et la concurrence des ressources et des compétences. Un tel projet doit favoriser:

- la réconciliation des différents corps universitaires pour réinventer l'idée de communauté universitaire (et non pas seulement d'«université des professeurs»),
- la connexion plus étroite des divers et nouveaux espaces de référence des Hautes Ecoles (du local à l'international),
- le décloisonnement des disciplines (valorisation de l'interdisciplinarité, de la polyvalence et de la coordination) et la prise en compte des savoirs nouveaux,
- la redéfinition des liens entre Hautes Ecoles et société (Etats généraux des Hautes Ecoles, définition d'un nouvel équilibre entre formation, recherche et fonction de services).

Jean-Philippe Leresche est l'auteur, avec C. Jaccoud et J.-C. Bolay, d'une recherche, *Les territoires des Hautes Ecoles. Genèse d'une politique*, Lausanne, IREC-EPFL, septembre 1996.

De Dada au Groupe à Rebours, D'Autre Part

«Périphérique» et «saisonnière», la revue politico-littéraire *D'Autre Part* sort son dix-huitième numéro. N'y allant pas par

quatre chemins, elle s'intitule «Dissolution de la Suisse: dix solutions!»; et l'on voit un drapeau suisse se liquéfiant dans le flou...

TOUT EST PARTI d'une affiche-manifeste, issue d'une organisation fort mystérieuse qui se nomme «Groupe à Rebours» (GAR). Le manifeste dresse l'inventaire du totalitarisme à la mode helvétique et fait le constat que ce pays, Disneyland sans âme, n'est rempli que de figurants; que les intellectuels ont dans leur majorité opté pour le rôle de «gardiens de la prison» et qu'il n'y a de place, de fait, ni pour les femmes, ni pour les étrangers. Du coup, le GAR enjoint ses lecteurs à devenir frontaliers, marginaux, exclus, – à rejoindre les maquis. L'étrange groupuscule gauchiste conclut: «Puisqu'enfin la seule loi reste l'économie, refusons de faire celle de la réflexion».

Auto-dissolution pour l'exemple

Dans la foulée et prenant la bombe au mot, la revue *D'Autre Part* propose dix solutions pour dissoudre la Suisse. Après quoi, elle met fin à ses huit années d'existence, patrie d'un moment,

elle s'auto-dissout pour l'exemple.

Mais revenons un peu avant la fin, puisque nous ne pouvons que l'admirer et la déplorer tout à la fois.

Maurice Born ouvre les feux avec virulence. Rien de plus normal de la part du fondateur de l'Espace Noir de St-Imier et des éditions Canevas. Il refait l'histoire du prolétaire, devenu par la suite prolétaire-consommateur, à qui l'on avait promis («On», ce sont bien sûr Marx et le Progrès technique) la disparition des tâches longues et pénibles, et l'apparition du temps libéré!

Maintenant, à cause de cette mondialisation – surprise – on ne peut plus assurer le programme. Born est catégorique: «Ou ils n'y croyaient pas, ou plus certainement, tout à fait certainement, ils n'ont jamais eu l'intention de nous rendre notre temps. Je dis que le partage n'a jamais fait partie de leur programme». Rejetant le leurre de tout travail «libéré», Born propose simplement son abolition: de retourner le concept de «sans-travail», – on indemnise un «sans-travail» pour qu'il reste inclus et ne représente pas de dangereuse «alternative» –, et de considérer le chômeur comme un travailleur définitivement libéré du travail par le progrès technique. S'ensuit l'éloge du travail au noir, bien sûr, de la fuite dans les marges, d'une nouvelle inventivité sociale et de l'échange humain à réimaginer. Voilà une utopie bien venue dans cette fin de siècle qui nous propose surtout des bâtons pour nous rouer l'échine: il est bon de faire l'inventaire des bonnes idées – impossibles? – lorsqu'on se sent pris au piège.

D'autres textes acidulés sont proposés, comme la disparition-virtualisation de la Confédération dans Internet; comme des extraits des seize derniers discours présidentiels pour la nouvelle année; comme la description de la dissolution des étrangers en Suisse, des apports de ceux-ci, qui soulignent les plus joyeuses de nos peu nombreuses inventions: les feux du premier août et la saucisse de veau; comme les photos qui closent le livre, éparpillées dans des réserves d'In-

diens cantonales.

Nous arrivons à la fin de l'enterrement, étrangement sans tristesse, au fond. C'est que nous savons que ces Robin-des-Bois, sans plus de lieu ni de feu littéraire officiel, ne manqueront pas de nous donner de leurs nouvelles, depuis leurs maquis. *cp*

D'Autre Part, n° 18, automne 1996 (disponible dans les bonnes librairies)

Médias

LA TRIBUNE DE GENÈVE franchit les frontières. Chaque mois les hebdomadaires du groupe du *Messenger*, de Thonon, et le quotidien genevois publieront une interview d'une personnalité franco-suisse. Mais la frontière des langues est aussi franchie: deux numéros spéciaux du magazine *Das Magazin*, joint normalement à l'édition de fin de semaine des grands quotidiens alémaniques *TagesAnzeiger* et *Berner Zeitung*, paraissent en français et en allemand, avec un regard romand sur les Alémaniques, puis un regard alémanique sur les Romands.

EN AVRIL le chef de la communication du parti démocrate-chrétien suisse annonçait que le magazine du parti *CH-magazine* reparaitrait en septembre dans une nouvelle formule répondant aux exigences actuelles. Nous sommes bientôt en novembre, les anciens abonnés qui n'ont rien vu venir ont-ils été oubliés?

KLARTEXT, MAGAZINE DES médias, organise une fête des médias à la Rote Fabrik de Zurich le 7 décembre prochain à l'occasion de la sortie de son centième numéro.

Rédaction: Postfach 478 3000 Bern 14; administration: Caroline Erb c/o *Schaffhauser AZ*, Platz 8, 8200 Schaffhouse. *cfp*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:

Claude Pahud (cp)

Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Pierre Imhof (pi)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Le Débat: Jean-Philippe Leresche

Composition et maquette:

Claude Pahud, Françoise Gavillet,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Etudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

CCP: 10-15527-9

Voici venu le temps des chapeaux ronds

Dans les pays voisins, les galeries de peinture sont concentrées dans les grandes villes, ou alors dans les sites touristiques, ouvertes trois mois par an. En Suisse, il en va différemment.

PAS DE MÉTROPOLES où se concentrent vendeurs et amateurs, mais un tissu diffus de lieux de vente, souvent à la campagne, mais jamais à plus de vingt minutes d'une sortie d'autoroute avec des villes toujours proches. En Suisse romande quelques bourgs au hasard: Belfaux, Auvernier, Ballens...

La galerie de Ballens, justement, nous en avons déjà parlé dans ces colonnes, poursuit son travail de découverte. Elle fut la première à présenter des artistes d'Afrique du Sud en Suisse romande il y a deux ans. Ce fut ensuite le tour des Vietnamiens. Aujourd'hui, moins d'exotisme, voici le temps des Bretons. La Bretagne est au cœur de l'histoire de la peinture, Gauguin, l'école de Pont-Aven, souvenirs de dames en coiffes, plutôt austères.

Lumière feutrée en commun

Les quatre artistes présentés en ce moment sont très différents les uns des autres. Ils ont en commun une lumière feutrée qui se refuse et une manière âpre qui va de pair avec une manière souvent épaisse. De loin la peinture de Baillet ressemble à des surfaces de bronze crevassé. De près on a l'impression d'un vieux velours plié et usé d'avoir trop servi.

Le Corre peint des paysages maritimes, ou plutôt des rochers qui émergent de la mer, qui sont en réalité des vaches. En fait ce n'est rien de tout cela, mais des couleurs assemblées pour tenir ensemble. Indécision et ambiguïté. Avec la peinture non figurative, on sait à quoi s'en tenir, mais là justement, ça a l'air de ressembler à quelque chose, mais on n'est pas très sûr. Et cette lumière verte, on ne sait d'où elle tombe, du dedans ou du dehors.

Leconte est tout aussi incertain. A coup sûr, ce sont des portraits. C'est d'ailleurs marqué en grand: Autoportrait, portrait de Paule, portrait de Jacques. Mais les visages sont effacés, le contour seul est indiqué. Les silhouettes sont lourdes, s'arrachent péniblement de la glaise: ces toiles sont réduites à l'essentiel. Leconte a regardé Fautrier, Bacon, Music, les peintres de

Galerie de Ballens, ouverte du mardi au dimanche de 14h à 19h.

la douleur et de la mort. Des quatre, il est le plus impressionnant.

A côté de lui, l'abstraction de Lequeux semble presque gentille, décorative, et pourtant de grands panneaux à la palette sombre et aux signes indéchiffrables dérangent et contrarient le regard. On l'aura compris, la Bretagne n'est pas la Provence et son soleil, ou New-York et sa créativité démonstrative. Vous pourrez vous rassurer en sortant face au Jura, dans une des plus splendides campagnes du canton! *ig*

Oubliés...

CONNAISSEZ-VOUS L'Ordre National Vaudois? Roland Butikofer, auteur d'une thèse de doctorat sur la Ligue Vaudoise, affirme qu'il pratique le secret. C'est peut-être vrai, mais il n'est pas total. Dans le 6^e tableau des institutions communales, professionnelles, cantonales et fédérales qui constituent des annexes à la brochure sur la Ligue vaudoise au travail, de 1941, l'Ordre national apparaît comme le «Corps des lieutenants de l'Etat, arbitre des intérêts privés».

Ultérieurement, Alfred Piguet, directeur de l'Union vaudoise des associations industrielles, commerciales et de métiers, a évoqué dans *Aux confins de la politique*, en 1961, l'agape à laquelle il avait été convié et où il avait été placé «auprès d'un certain M. de Blonay, alors ingénieur au Caire». «C'est au dessert que je compris ce dont il s'agissait lorsqu'on en vint aux discours et à des manifestations plus ou moins rituelles... J'étais hérisé par l'ambiance et, néanmoins, étrangement conquis. Lorsqu'on se leva tout à coup pour acclamer le «Gouverneur» – je m'aperçus alors qu'on m'avait grandement honoré (...), il ne m'eût pas déplu d'être initié plus complètement.» Alfred Piguet a publié, entre autres, sous le pseudonyme «Alfred Demorge»: *Les compères démocrates et Démocratie et Démocrates.* *cfp*

Source: Alfred Piguet *Aux confins de la politique Trente ans d'économie vaudoise* Imprimerie vaudoise, Lausanne, 1961.